

d'après-guerre, il nous importe d'adopter dès maintenant une politique nouvelle et dynamique comme celle que je viens d'énoncer. La conscription pour le service outre-mer ne suffira pas, à elle seule, à constituer la contribution qu'il nous faut apporter et, dois-je ajouter, la simple opposition à la conscription ne servira pas la cause de l'unité et de la liberté. Tous les événements de la présente guerre, nos succès ainsi que nos revers, ont affirmé l'exactitude et, si je puis dire, la prévoyance de l'attitude que nous avons embrassée à cet égard au début de la guerre. Etant donné notre faible population, la richesse de nos ressources industrielles et agricoles et l'immunité relative de nos usines contre les ravages de l'ennemi, il a toujours été évident que la contribution majeure et essentielle du Canada à cette guerre devait être le ravitaillement en engins de guerre et en denrées alimentaires. Qu'on n'aille pas conclure de là que je préconise l'abstention par le Canada d'une contribution convenable de capital humain pour affronter l'ennemi en quelque endroit où il est d'importance stratégique de le combattre. Au contraire, nous sommes convaincus que le Canada doit faire sa bonne part sur le champ de bataille de la même manière que sur le front industriel. Mais je condamne comme démagogues irréflechis et irresponsables ces hommes qui ne parlent de la présente guerre qu'en termes de soldats et encore de soldats. Je pose en axiome que toute politique nationale tendant à accroître l'effectif de nos armées aux dépens de notre effort industriel, au prix de l'ameusement de notre production de matériel de guerre, serait une fausse politique. Ce qu'il nous faut, ce qui nous a manqué jusqu'ici et ce qui nous manque encore, c'est un plan général de service sélectif applicable à nos ressources matérielles non moins qu'à notre capital humain.

Il y a près de deux ans, le peuple canadien était soumis à l'inscription nationale. Mais c'est un secret de polichinelle qu'il faut faire aujourd'hui un nouvel inventaire de la puissance de travail du Canada. Le directeur du service sélectif national est encore à réunir les renseignements utiles à l'établissement d'un système positif de répartition des ressources humaines. L'inscription faite il y a deux ans ne vaut plus rien, apparemment, sauf pour l'appel des hommes au service militaire. C'est un exemple révoltant du manque de prévoyance qui a marqué presque chaque aspect de notre effort de guerre. Il existe encore, près de trois ans après le début de la guerre, le chômage et la suspension du travail dans nos industries essentielles. Vendredi dernier, mes collègues les honorables députés de Van-

couver-Est (M. MacInnis) et de York-Sud (M. Noseworthy) ont signalé à l'attention du Gouvernement la suspension des travaux dans une fabrique de chars d'assaut à Montréal et à l'usine de l'Associated Aircraft de Malton. On manque encore d'équipement dans nos camps d'instruction. Nous n'avons encore rien de précis sur l'étendue de nos ressources humaines au Canada et tandis que des centaines de mécaniciens spécialisés et semi-spécialisés font la garde ou l'exercice dans l'armée, le directeur du service national nous avertit, le lundi 1er juin, qu'il existe déjà une pénurie grave de main-d'œuvre spécialisée.

Je répète ce que nous, les membres de la fédération du commonwealth coopératif, avons maintes fois répété en Chambre et ailleurs: un effort de guerre total, sans restriction, est essentiel à la victoire. Cela comporte beaucoup plus que la conscription des hommes pour le service militaire, soit pour la défense du territoire soit pour outre-mer. Non seulement la justice mais l'efficacité, non seulement l'équité mais la froide réalité des choses réclament la conscription de l'industrie de guerre, de la richesse accumulée et des institutions financières encore plus, et de façon beaucoup plus urgente que la conscription des vies humaines. Il est important de se rappeler qu'il y a presque exactement deux ans que la loi de mobilisation des ressources nationales, que le Gouvernement demande aujourd'hui de modifier, a été adoptée. Se rendant aux instances du premier ministre (M. Mackenzie King) le Parlement a brûlé les étapes et en trois jours le bill était devenu loi. On se rappelle que le premier ministre a même reproché à la Chambre le court temps qu'elle consacrait à l'étude de cette mesure qui accordait au Gouvernement des pouvoirs très étendus, pour ne pas dire dictatoriaux. A l'entendre alors, on aurait pu croire qu'une heure après l'adoption de la mesure tous les organismes de l'Etat seraient engagés à mobiliser le pays en vue d'une guerre totale. Mais à une telle naïveté était réservé un désappointement peut-être bien mérité. Cette loi, en effet, eût été plus proprement désignée sous le titre de loi de mobilisation des ressources humaines. Il semblerait que seule la vie humaine est une ressource nationale. L'industrie et les richesses restent des ressources privées qu'on ne peut utiliser qu'à profit ou emprunter qu'à intérêt.

Que l'on me comprenne bien: je n'entends pas un seul instant déprécier le travail accompli. Notre production de guerre a atteint de vastes proportions, cela ne fait pas de doute. Il suffit de comparer notre chiffre actuel de production à celui du début de la guerre pour avoir la preuve des progrès immenses accomplis, mais je n'en reste pas moins convaincu